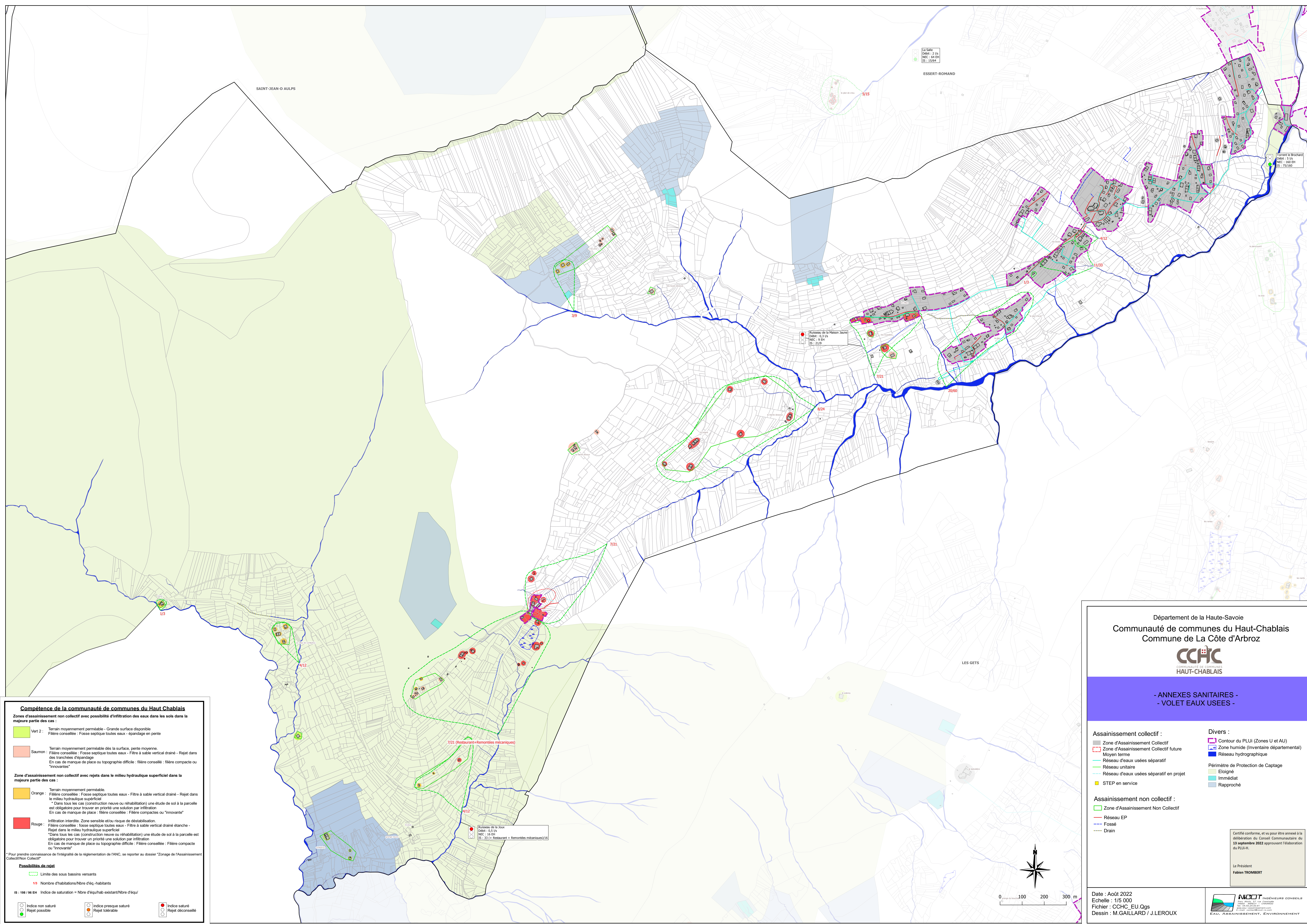




Compétence de la communauté de communes du Haut-Chablais
Zones d'assainissement non collectif avec possibilité d'infiltration des eaux dans les sols dans la majeure partie des cas :

Vert 2 :

Terrain moyennement perméable - Grande surface disponible
Filière conseillée : Fosse septique toutes eaux - épandage en pente

Saumon :

Terrain moyennement perméable des la surface, pente moyenne.
Filière conseillée : Fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé - Rejet dans des tranchées d'épandage
En cas de manque de place ou topographie difficile : filière conseillé : filière compacte ou "innovante"

Zone d'assainissement non collectif avec rejets dans le milieu hydraulique superficiel dans la majeure partie des cas :

Orange :

Terrain moyennement perméable.
Filière conseillée : Fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé - Rejet dans le milieu hydraulique superficiel
"Dans tous les cas (construction neuve ou réhabilitation) une étude de sol à la parcelle est obligatoire pour trouver en priorité une solution par infiltration
En cas de manque de place : filière conseillée : Filière compactes ou "innovante"

Rouge :

Infiltration interdite. Zone sensible et/ou risque de déstabilisation.
Filière conseillée : fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé étanche - Rejet dans le milieu hydraulique superficiel
"Dans tous les cas (construction neuve ou réhabilitation) une étude de sol à la parcelle est obligatoire pour trouver en priorité une solution par infiltration
En cas de manque de place ou topographie difficile : Filière conseillée : Filière compacte ou "innovante"

* Pour prendre connaissance de l'intégralité de la réglementation de l'IANC, se reporter au dossier "Zonage de l'Assainissement Collectif/Non Collectif"

Possibilités de rejet

Limite des sous bassins versants

Nombre d'habitations/Nbre d'éq.-habitants

IS : 198 / 98 EH

Indice de saturation = Nbre d'équ/hab existant/Nbre d'équ/

Indice non saturé

Indice presque saturé

Indice saturé

Rejet possible

Rejet tolérable

Rejet déconseillé

Département de la Haute-Savoie

Communauté de communes du Haut-Chablais

Commune de La Côte d'Arbroz

CCHC

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

HAUT-CHABLAIS

- ANNEXES SANITAIRES -

- VOLET EAUX USEES -

Assainissement collectif :

Zone d'Assainissement Collectif

Zone d'Assainissement Collectif future

Moyen terme

Réseau d'eaux usées séparatif

Réseau unitaire

Réseau d'eaux usées séparatif en projet

STEP en service

Assainissement non collectif :

Zone d'Assainissement Non Collectif

Réseau EP

Fossé

Drain

Divers :

Contour du PLUi (Zones U et AU)

Zone humide (Inventaire départemental)

Réseau hydrographique

Périmètre de Protection de Captage

Eloigné

Immédiat

Rapproché

Certifié conforme, et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire du 13 septembre 2022 approuvant l'élaboration du PLU-H.

Le Président
Fabien TROMBERT

Date : Août 2022

Echelle : 1/5 000

Fichier : CCHC_EU.Qgs

Dessin : M.GAILLARD / J.LEROUX



NCDT INGÉNIEURS CONSEILS
Rue de la République - 74000 CHAMOUX
Tél : 04 79 23 00 00
Fax : 04 79 23 00 01
Email : contact@ncdt.fr
Site : www.ncdt.fr